

Analyse du trafic dans le sens St Berthevin - Nuillé sur Vicoin

3 points de comptage ont été installés pendant une semaine sur cet axe à l'intérieur de l'agglomération :

- Point 1 : niveau menuiserie Alexandre,
- Point 2 : niveau entrée dans la zone 30, après le rond-point des Saveurs,
- Point 3 : niveau panneau d'agglomération sortie direction Nuillé.

1. DENSITE DU TRAFIC

Nombre total de véhicules	Moyenne journalière		Types de véhicules				
	Sur 7 jours	Du lundi au vendredi		2 roues (motos, vélos, ...)	Voitures	Camions (6-12 m)	Camions (12-40 m)
Point 1	3255	3537	sur 7 jours :	2.9 %	89.6 %	4.2 %	3.3 %
			sur 5 jours :	3.0 %	88.7 %	4.6 %	3.7 %
Point 2	2 777	2 995	sur 7 jours :	0.9 %	96.6 %	2.4 %	0.1 %
			sur 5 jours :	1.0 %	96.1 %	2.8 %	0.1 %
Point 3	2 082	2 221	sur 7 jours :	1.2 %	94.7 %	3.5 %	0.6 %
			sur 5 jours :	1.2 %	94.0 %	4.1 %	0.7 %

Commentaires :

En semaine, 3 537 véhicules rentrent, en moyenne par jour, à L'Huisserie par la route du Bois.

La moyenne journalière est à 3255 lorsqu'on compte sur 7 jours (donc avec samedi et dimanche).

En semaine (lundi au vendredi) comme le week-end, sur 100 véhicules par jour arrivant par le bois, il en reste 85 après le rond-point des Saveurs et 63 qui quittent L'Huisserie en se dirigeant vers Nuillé

Le bourg de L'Huisserie est-il un lieu de transit pour 6 à 7 véhicules sur 10 environ ? Il faut préciser que les véhicules sortant vers Nuillé peuvent aussi provenir de la route de Laval.

Types de véhicules :

- Essentiellement la voiture. Elle représente 88 à 97 % du trafic selon les jours/heures.
- Les 2 roues (surtout motos) rentrent à 3 % à L'Huisserie, on ne retrouve que 1.2 % à la sortie vers Nuillé.
- Les camionnettes rentrent vers la zone artisanale ou vers le C.T.M. car leur trafic a fortement diminué au point 2 (4.6 % → 2.8 %) et augmente en sortant route de Nuillé 4.1 % (sans doute en provenance de la route de Laval).
- Les camions desservent surtout les zones artisanales ou le CTM. En effet, on en compte moins de 2 par jour passant au point 2.
-

2. ÉVOLUTION DE LA CIRCULATION SUR 24 HEURES

Les relevés étant établis $\frac{1}{2}$ heure par $\frac{1}{2}$ heure et pour chaque type de véhicule, cela permet de dessiner le schéma suivant :

(Les chiffres sont établis en véhicule/heure)

1. une période de 6h → 9h30 :

- La circulation augmente un peu de 7h à 7h30 (28 → 58 v/h) s'accroît entre 7h30 et 8h puis décroît jusqu'à 9h30.
- Sur la période 6h30 - 7h30 et 8h-9h30, le trafic augmente en semaine entre le point 1 et le point 2 par un apport de véhicules venant de l'Orée

du Bois, la Fuye, les Rosiers. En écho, le comptage de la rue des Cèdres (à la Fuye) qui est en moyenne de 25 à 30 v/h passe à 50 v/h entre 7h30 et 8h30 et 64 v/h de 8h30 à 9h.

Ce passage dans le bourg ne crée pas d'augmentation à la sortie vers Nuillé. Au contraire, on constate une diminution de 9 à 30 % par rapport à l'entrée route de St Berthevin. Est-ce dû à la conduite des enfants à l'accueil périscolaire ou à l'école ?

2. une période 9h30 → 11h30 :

Augmentation progressive des entrées dans l'agglomération (de 120v/h à 200v/h). Une circulation qui diminue de 2 à 10 % au point 2. Il ne reste que 50 à 70 % de ce trafic à la sortie route de Nuillé.

3. une période 11h30 → 13 h :

Augmentation importante de la circulation à l'entrée (point 1) de l'Huisserie :

- de 11h30 à 12 h : 200 à 300 v/h
- de 12 h à 12h30 : 300 à 400 v/h
- à 13 h : 240 v/h

Cette augmentation ne se ressent que partiellement au point 2.

En comparaison, rue des Cèdres (dans le sens rond-point Villa vers rue de Beausoleil) la circulation entre 11h30 et 12h30 augmente d'un peu plus de 50 % par rapport au trafic normal.

4. une période 13h → 15h : circulation stable (108 v/h en moyenne) et mêmes effets sur les points 2 et 3 que sur la période 9h30 → 11h30.

5. une période 15h → 18h, nouvelle augmentation du trafic :

au point 1 : 15h30 → 230 v/h

17 h → 370 v/h

18h → 510 v/h c'est le pic de la journée.

Au point 2 : il passe 80 à 85 % de la circulation du point 1

Au point 3 : il passe 50 à 70 % de la circulation du point 1

Parallèlement au point de comptage rue des Cèdres (dans le sens Villa → Beausoleil) le nombre moyen de véhicules passe de 38 v/h à 15h30 à 77v/h à 18h30.

6. une période 18h → 20h : le trafic décroît :

point 1 : 18h30 : 500v/h circulation encore importante

20 h : 240 v/h

au point 2 c'est 20 % en moins en moyenne, et 30 à 50 % au point 3.

7. une période 20h → 24h : la circulation s'amenuise :

point 1 : 20h30 : 140 v/h, 22 h : 50 v/h

Diminution 10 à 25 % au point 2 et 10 à 30 % au point 3

Commentaires :

- Dans le sens « arrivée par le bois vers le bourg, le passage est important entre 7h30 et 8h30 (80 à 85 v/h au point 1 puis entre 8h et 9h il grossit au rond-point des Saveurs par l'apport de circulation liée sans doute au convoi des enfants à l'école (75 à 90 v/h au point 2)
- La circulation se densifie à nouveau à midi (150 à 210 v/h) au point 1 avec une distribution vers les quartiers de la Fuye, de l'Orée du Bois et des Lauriers car la moyenne n'est plus que de 110 à 140 v/h au point 2 sur la même période.
- Nouveau rush de 16h30 (330v/h) à 19h (400v/h) au point 1 avec un pic à 18h (510 v/h). Au point 2 cette circulation se confirme. Toutefois, sans atteindre la même intensité le pic est réalisé à 18h avec 440 v/h. Là aussi, une partie de la circulation se distribue dans les quartiers Nord de notre agglomération.
- A la sortie, direction Nuillé, ces fréquences sont bien diminuées (120 à 140 v/h entre 8h et 9h30, 140 à 160 v/h entre 12h et 13h et 210 à 320 v/h entre 16h30 et 19h).

3. VITESSE DES VEHICULES

Moyenne véhicule/heure	Lundi au vendredi			Samedi et dimanche			
	50 km/h max	50 à 70 km/h	+ 70 km/h	50 km/h max	50 à 70 km/h	+ 70 km/h	
Point 1	2 942 (83.2 %)	593 (16.8 %)	2.4 (0.06 %)	1 955 (76.6 %)	596 (23.4 %)	3 (0 %)	
	50 km/h max	50 à 70 km/h	+ 70 km/h	50 km/h max	50 à 70 km/h	+ 70 km/h	
Point 2	2 994 (99.98 %)	2 (0.02 %)	0	2 233 (99.95 %)	2 (0.05 %)	0 (0 %)	
	30 Km/h max	30 à 50 km/h	> 50 km/h	30 Km/h max	30 à 50 km/h	> 50 km/h	
Point 3	1 493 (67.2 %)	726 (32.6 %)	10 (0.2 %)	1 158 (66.7 %)	574 (33.1 %)	3.5 (0.2 %)	
	50 km/h max	50 à 70 km/h	> 70 km/h	50 km/h max	50 à 70 km/h	> 70 km/h	

Commentaires :

Point 1 : (niveau entreprise Alexandre)

La vitesse autorisée est plus respectée en semaine (83.2 %) qu'en week-end (76.6 %). Cela se produit sur l'ensemble de la journée.

A noter que + de 80 % de ces dépassements de vitesse se situent à moins de 60 km/h.

Point 2 (direction le bourg - zone 3 - juste après le rond-point des Saveurs)

Les véhicules n'ont pas repris de la vitesse. La limitation à 30 km/h est quasi totalement respectée.

Point 3 (sortie du bourg - direction Nuillé, 10 mètres avant le panneau de sortie)

Passé le rond-point de la Moësière, les véhicules commencent à accélérer -
seulement 67 % respectent la limitation -.

Sur les 682 véhicules/jours en moyenne qui dépassent la vitesse autorisée, 642
(soit 94 %) ne dépassent pas les 60 km/h.

*